

Séance du 28 mars 2018 à 19 heures

Commune de LABASTIDE MARNHAC –Salle des fêtes

Aujourd'hui, le vingt-huit mars deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de LABASTIDE MARNHAC – Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 8 possédant une procuration
4 suppléants

▪ TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
CABRERETS
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain,
Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M.
DEBUISSON Guy,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,
M. DIOT Fabrice,

▪ SUPPLEANTS : 4

BOISSIERES
CIEURAC
LHERM

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
Mme SALANIE Jacqueline,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
CAHORSMme TEULIERES Marcelle,
M. ANNES Jean-Pierre,
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. MOUGEOT), Mme FAUBERT Françoise (procuration donnée à M. DELPECH), M. SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme HAUDRY Sabine (procuration donnée à Mme LENEVEU), M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. SIMON), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à Mme LOOCK),CATUS
CRAYSSAC
ESPERE
LABASTIDE DU VERT
LE MONTAT
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST GERY-VERS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLEM. VAZ Victor,
M. FOURNIER Christian,
M. PETIT Jean (procuration donnée à Mme BOURDARIE),
M. CANCEIL Philippe,
Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre (procuration donnée à M. JOUCLAS),
M. GILBERT Joël,Etaient excusés ou absents :

18 suppléants

BOUZIES
CAILLAC
CABRERETS
CALAMANE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLEMme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme LAVERGNE Lydie,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. BONNET Frédéric,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction de la Communication

Objet : Lot Of Saveurs 2018 – Partenariats Packs et signature des conventions

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**Séance du 28 mars 2018Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Carine COUTARD
Direction de la Communication

Objet : Lot Of Saveurs 2018 – Partenariats Packs et signature des conventions

Mesdames, Messieurs,

Lot Of Saveurs 2018 aura lieu à Cahors du 6 au 8 juillet 2018 et dans les communes du Grand Cahors tous les jeudis de l'été du 12 juillet au 23 août 2018.

Depuis quelques années, un travail partenarial est engagé auprès d'entreprises locales et nationales afin d'augmenter les recettes du festival. Ces partenariats pour Lot Of Saveurs prennent la forme de sponsoring et de ce fait n'ouvrent pas droit à des réductions fiscales.

Dans ce cadre, le Grand Cahors signe des conventions de partenariats, dont les termes ont été fixés par la délibération n° 19 du conseil communautaire du 29 janvier 2018 avec ces entreprises indiquant l'engagement de chaque partie selon une tarification sous forme de packs (prix nets de taxe) :

- Pack Gourmand : (600 €)

- > Invitation à la conférence de presse locale
- > Logo de l'entreprise sur le panneau dédié aux sponsors durant le festival (ou équivalent)
- > 2 invitations pour le banquet « la Grande tablée » du 7 Juillet

- Pack 1 étoile (1500 €)

- > Logo sur les supports de communication : programme et dossier de presse
- > Invitation à la conférence de presse locale
- > Un encart de présentation sur le site du festival (5 lignes)
- > Logo de l'entreprise sur le panneau dédié aux sponsors durant le festival (ou équivalent)
- > 4 invitations pour le banquet « la Grande tablée » du 7 juillet

- Pack 2 étoiles (2500 €)

- > Logo de l'entreprise sur tous les supports de communication (ou équivalent)
- > Invitation aux conférences de presse locale et régionale
- > Un encart de présentation sur le site du festival (10 lignes)
- > Une publication Facebook présentant le partenaire

> Logo de l'entreprise sur le panneau dédié aux sponsors durant le festival (ou équivalent)
> 6 invitations pour le banquet « la Grande tablée » du 7 juillet et 2 invitations pour le cocktail des chefs du 8 juillet

- Pack 3 étoiles : 5000 €

> Logo de l'entreprise sur tous les supports de communication (ou équivalent)
> Invitation aux conférences de presse locale, régionale et nationale (organisées cette année au Salon de l'agriculture)
> Un encart de présentation sur le site du festival (20 lignes)
> Logo de l'entreprise sur le panneau dédié aux sponsors durant le festival (ou équivalent) ainsi que sur un stand de son choix
> 6 invitations pour le banquet « la Grande tablée » du 7 juillet et 4 invitations pour le cocktail des chefs du 8 juillet

- Pack 4 étoiles : au-delà de 5000 €

> Logo de l'entreprise sur tous les supports de communication (ou équivalent)
> Invitation aux conférences de presse locale, régionale et nationale (organisée cette année au Salon de l'agriculture)
> Un encart de présentation sur le site du festival (20 lignes)
> Une publication Facebook présentant le partenaire
> Logo de l'entreprise sur le panneau dédié aux sponsors durant le festival (ou équivalent) ainsi que sur un stand de son choix
> 6 invitations pour le banquet « la Grande tablée » du 7 juillet et 4 invitations pour le cocktail des chefs du 8 juillet
> Mention spéciale lors des interventions publiques par la directrice du festival ainsi que le parrain de l'édition
> Séjour du partenaire (repas et nuitées) pris en charge par le festival
> Parcours découverte du vignoble personnalisé (hors programme général dédié aux partenaires) avec visite du vignoble, dégustations, ...
> Mise à disposition d'un espace dédié à la marque dans le festival

J'ai ainsi l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à négocier avec les partenaires financiers et à signer les conventions nécessaires à intervenir ;
- b- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE